

Marjolaine effrayée du changement qui vient de se faire en Marguerite, murmure en lui prenant la main :

—Madame, je vous en prie, du calme du courage !

—J'ai dit que j'étais heureuse, avez-vous entendu ? fit-elle, comme folle.

—Je vous avais prévenue, madame, que j'allais vous faire une grande peine et en même temps une grande joie.

—Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de nous.

Elle resta longtemps silencieuse, son accablement était immense. Elle ne pleurait plus. Elle rêvait ! Que faire ? Quelle atroce situation ! Comment sortir de là ? Ses deux enfants s'accusaient ! Chacun des deux voulait sauver l'autre ! Et tous les deux lui étaient aussi chers l'un que l'autre ! Que l'un des deux soit condamné, qu'on l'exécute, c'est son cœur maternel que l'on broie, c'est sa chair que trouent les balles, c'est son sang qui se répand par ces blessures. Elle ne peut sauver l'un pour prendre l'autre. Puis, elle voudrait en sauver un, comment ferait-elle ? n'est-elle pas réduite à l'impuissance ? Il faut qu'elle attende, passive, inerte, comme indifférente, les événements ! Et voilà, justement, ce qu'il y a de plus atroce, de plus odieux ! assister ainsi, les mains liées, la bouche close, à un drame dont les angoisses étaient si terribles qu'elles détruisaient en elle, peu à peu, les sources mêmes de la vie.

Longtemps elle resta ainsi, dans une prostration absolue et Marjolaine comprenait et partageait trop sa grande douleur pour essayer même, par de vaines paroles, d'y apporter quelque soulagement. Cependant elle devait lui dire, à cette mère, que s'il restait un moyen de sauver les deux frères, Marguerite seule pouvait l'employer. Ce moyen, c'était d'atténuer le crime en l'expliquant, en faisant toucher au rapporteur les raisons de cœur qui l'avaient rendu inévitable. Les sauverait-on ? Cela était bien incertain, toujours. Mais puisqu'il y avait une chance à courir, devait-on la négliger ?

—Oui, madame, dit-elle à la comtesse, répondant à ses préoccupations et aux réflexions qu'elle venait de se faire, votre devoir est tout tracé : Vous devez aller trouver M. le capitaine Segond et confier à son honneur l'aveu du passé.

—Grand Dieu !

—L'aveu est cruel, je le sais, mais pouvez-vous hésiter ? Songez que cette révélation n'est pas publique, qu'il se peut que M. Segond, tout en faisant profiter son enquête de ce récit que vous lui ferez, le garde secret, ou du moins, ne le confie à son tour qu'à des officiers comme lui, appelés plus tard à juger Jacques et Bernard et dont il aura besoin d'éclairer le jugement. Ces hommes seront prudents, n'en doutez pas. Ils savent qu'il y va pour vous, pour M. de Cheverny, de la vie, de l'honneur.

—Je ne puis hésiter, en effet, dit la comtesse.

Et confiant Bernerette aux soins de Marjolaine, elle partit pour Châlons et alla trouver le rapporteur. Qu'il fut long et pénible l'aveu de la pauvre femme ! De combien d'accès de larmes et de faiblesse ne fut-il pas interrompu ! Le vieil officier, profondément ému par ce récit tragique, l'écouta sans lui adresser une seule fois la parole. Mais Marguerite n'avait qu'à le regarder pour être bien sûre qu'elle avait trouvé en lui un homme qui sans pardonner sa faute, compatissait à ses angoisses.

—Voilà donc le mystère que j'avais deviné ! murmura-t-il. Il ne s'agit plus d'une querelle, au motif futile, comme on voulait me le faire croire. Il s'agit d'une vengeance, ou plutôt d'un châtement. Certes, comme homme, je ne puis qu'approuver ces jeunes gens d'avoir protégé leur mère.

Mais ce n'était pas l'homme seulement qui pensait et agissait en lui ; il y avait l'homme, le père et celui-là pardonnait au meurtrier, mais il y avait aussi l'officier, le juge, chargé d'une haute et inexorable mission de discipline. L'officier, le juge, ne pouvait excuser le meurtre de Gironde. Au fur et à mesure que la comtesse s'était avancée dans son récit, il avait vu se dessiner avec netteté la louche et sinistre physionomie de Patoche. Patoche avait menti en prétendant qu'il ne connaissait pas Gironde. Pourquoi ? Mais que pouvait le juge contre cet homme ? Certes, Patoche était

un misérable, mais le capitaine eût été fort embarrassé, en somme, si, voulant sévir contre lui, il avait été obligé de dire de quel crime ou de quel délit l'agent d'affaires s'était rendu coupable. Patoche avait inventé une abominable intrigue. Il avait, à plusieurs reprises, extorqué de Mme de Cheverny des sommes importantes. C'était un maître chanteur, soit, mais avait-il pris contre lui ?

Comme il connaissait maintenant tous les menus détails qui avaient entouré la naissance de Jacques et de son abandon, il savait quel odieux rôle avait joué Antoine de Pontalès. Et lorsqu'il pensait à l'assassinat de ce dernier, il n'était pas loin de soupçonner que Patoche pût en être l'auteur.

Mais, outre que cette affaire ressortissait à la justice civile et ne regardait plus le conseil de guerre de Châlons, est-ce que l'accusation de meurtre, soulevée contre Patoche, sauvait les deux soldats ou même atténuait leur crime ? Non. Il aurait pu faire arrêter Patoche pour faux témoignage, mais c'était une triste et inutile compensation. Les mobiles du meurtre de Gironde lui étaient donc connus. C'était, certes, un grand pas qu'il venait de faire. Restait à savoir si dans l'esprit du conseil de guerre, qu'il aurait soin de prévenir par des notes confidentielles, ces motifs sembleraient suffisants pour écarter la peine de mort suspendue sur la tête de l'un des accusés. Comme les antécédents de Gironde et de Patoche ne lui étaient pas connus, il envoya une commission rogatoire au parquet de Paris, par l'intermédiaire du garde des sceaux, afin de faire faire des perquisitions rue de Courcelles, au domicile de Gironde, et rue Saint-Honoré, dans les bureaux de Patoche.

Mme de Cheverny, éplorée, n'avait pas quitté son cabinet. Elle voulait adresser une prière à l'officier et craignait qu'il ne refusât. Elle s'enhardit pourtant à la fin.

—Monsieur, dit-elle, me sera-t-il permis d'embrasser mon fils, d'embrasser Jacques ?

—Oui, madame, et vous n'aurez même pas besoin d'aller à la prison pour cela, car on va me les amener tous les deux dans quelques minutes.

—Merci, oh ! merci, monsieur, pour votre bonté.

Dans cette pauvre âme si cruellement atteinte, si profondément bouleversée, il y avait non seulement l'envie de revoir Bernard, mais surtout un ardent désir de se retrouver en face de l'autre, de Jacques, de l'enfant de son premier mari, de l'enfant perdu, pleuré pendant vingt longues années, et contre le cœur duquel elle pouvait se serrer maintenant bien fort, car elle savait, cette fois, qu'on ne la trompait plus et que c'était bien son fils ! Avec quelle impatience elle l'attendit ! Jusqu'à cette heure, le capitaine avait interrogé Jacques et Bernard séparément. C'était la première fois qu'il les entendait contradictoirement. Quelques minutes s'écoulèrent. La porte s'ouvrit. Ce fut le caporal de garde qui entra :

—Les deux accusés sont là, mon capitaine ; dois-je les faire entrer ou faut-il qu'ils attendent ?

Marguerite se leva brusquement. Une honte lui venait. Embrasser Jacques comme son fils devant Bernard ! La mère ne pouvait s'y résigner. Certes, elle savait que Bernard n'ignorait plus rien. Peu importe ! Elle ne voulait pas rougir devant lui. Le rapporteur comprenait son irrésolution. Il lui demanda :

—Voulez-vous, madame, que je les fasse venir ensemble ? Ou préférez-vous voir l'un des deux avant l'autre ?

Troublée, sans force, elle fit un signe affirmatif.

—Lequel des deux ? demanda l'officier.

Et devinant, dans la délicatesse de son cœur, ce que ce cœur de mère devait souffrir, il demanda avec un sourire qui adoucissait ce que la question pouvait avoir d'indiscret en apparence :

—Jacques, sans doute ?

Elle baissa la tête et d'une voix étouffée :

—Jacques, oui, monsieur. Vous êtes bon, je vous remercie ?

Le capitaine fit un signe à son greffier qui se retira. Puis s'adressant au caporal qui attendait :

—Vous introduirez Jacques d'abord. Et vous vous tiendrez dans le couloir.

Le caporal sortit. Et le rapporteur, avec le même sourire :

—Madame, ma présence serait une gêne pour vous. J'ai éloigné mon greffier. Je m'éloignerai moi-même. Vous serez seule avec Jacques. Je ne veux pas gêner vos effusions.

—Oh ! monsieur, comment reconnaitrai-je jamais la délicatesse de votre conduite ?

M. Segond sortit. En même temps, par la porte qui donnait sur le couloir, Jacques entra seul. Marguerite entrevit la silhouette du caporal qui refermait la porte. Jacques ne s'attendait pas à trouver là sa mère. Il eut une hésitation en la voyant. Était-ce bien elle ? Était-ce bien la comtesse de Cheverny, cette femme amaigrie et pâlie, ravagée par une intense douleur ? Elle ne lui dit pas un mot. Mais en le voyant son cœur se souleva, un sanglot monta à ses lèvres, sanglot de joie infinie, sanglot de désespoir immense.

Et de même que, sans un mot d'explication, au moment où Jacques et Bernard s'étaient retrouvés dans le pavillon des Aulnaies en face de Gironde et de Patoche, les deux jeunes gens s'étaient élançés dans les bras l'un de l'autre s'appelant frères, de même Mme de Cheverny, sans prononcer un autre mot, ouvrit ses bras au sous-officier, en disant :

—Mon fils !

Et Jacques, comprenant qu'elle savait tout, la poitrine soulevée, tout en larmes, étouffant, tant son émotion était forte, Jacques se laissait tomber dans les bras de sa mère en disant :

—Oh ! mère, mère, mère bien-aimée !

Avait-ils besoin de dire autre chose ? Tout ce qu'ils auraient dit n'eût-il pas été inutile, n'aurait-il pas enlevé, même, quelque chose à la suprême joie qu'ils éprouvaient de se regarder, de se sourire. Car voilà tout ce qu'ils faisaient, maintenant : ils se regardaient et se souriaient.

Pendant un moment ils oublièrent où ils étaient, pourquoi ils se revoyaient en ce cabinet austère, à deux pas de cette prison. Ils ne pensaient qu'à eux-mêmes, et à la félicité qu'ils éprouvaient, félicité presque surhumaine, elle de retrouver cet enfant de Julien Rémondet qui lui rappelait sa jeunesse et le drame affreux de Malpalu, qui lui avait coûté tant de larmes, et qu'elle désespérait de jamais rencontrer, lui de revoir cette mère qui avait été l'objet des rêves de toute sa vie, à la pensée de laquelle, tant de fois, son cœur s'était attendri, cette mère pour laquelle il se dévouait en ce moment, dévouement désormais inutile, puisque quel que fût celui des deux frères que la mort dut frapper, ce n'en était pas moins un fils de Mme de Cheverny qui succomberait. Ils s'entouraient d'une étreinte fiévreuse, ne se détachant pas l'un de l'autre. Et en pleurant, Jacques murmurait :

—Mère, oh ! mère, pourquoi vous a-t-on dit ?

—Marjolaine a fait son devoir, te dis-je. De quel droit veux-tu m'empêcher de souffrir ? De quel droit voulais-tu m'empêcher de t'aimer.

—Mon Dieu, je suis trop heureux.

—Si tu dois mourir, ne serais-tu pas mort avec un regret : celui de n'avoir pas pu embrasser ta mère ? Va, ne reproche rien à Marjolaine, car je ne lui aurais jamais pardonné son silence, si quel que jour il m'avait été donné d'apprendre la vérité.

Et chacune de ses paroles était coupée de baisers. Et tous ces baisers, toutes ces tendresses, il les lui rendait.

—Vois-tu, disait-elle, je t'ai aimé tout de suite ; dès le premier jour où je t'ai vu, lorsque tu es venu rue Ampère, je me suis sentie attirée vers toi. Il est vrai que tu ressembles à ton père. Ce sont les mêmes traits, les mêmes yeux. C'est sa démarche. C'est Julien quand il avait ton âge. Et je t'ai aimé tout de suite, avec tant de maternelle confiance, que jamais je n'ai voulu croire à l'odieuse accusation que des joueurs du cercle avaient portée contre toi. Cela me sembla tout naturel de ne pas croire à cette accusation. Et aujourd'hui que nous avons vu quel rôle odieux cet infâme Patoche a joué auprès de moi, n'est-il pas facile de deviner que c'est lui, sûrement, qui a tout fait, préparé les cartes, acheté des joueurs même, pour te perdre au prix du plus lâche des mensonges. Il avait, vois-tu, deviné que tu étais mon fils. Marjolaine, sans doute, lui avait raconté les détails de ton abandon. Et il voulait te perdre, parce que toi, honnête homme, tu ne pouvais servir son